



U1 17 147  
COOPÉRATIVE DE L'ENSEIGNEMENT LAÏC

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE A PERSONNEL ET CAPITAL VARIABLES  
R. C. CANNES 120.48 B



L'Imprimerie à l'École

C. FREINET, A CANNES A.-M.  
C.C.P. MARSEILLE 115.03



Cannes, le 14 Février 1950.-

L'ÉDUCATEUR  
REVUE PÉDAGOGIQUE BI-MENSUELLE  
COLLECTION ENFANTINES  
BROCHURES MENSUELLES D'ENFANTS

LA GERBE  
REVUE MENSUELLE D'ENFANTS

BROCHURES  
D'ÉDUCATION NOUVELLE POPULAIRE  
BIBLIOTHÈQUE DE TRAVAIL  
FICHIER SCOLAIRE COOPÉRATIF  
ÉCHANGES INTERSCOLAIRES  
MATÉRIEL - ÉDITIONS  
DISQUES - RADIO

24 Rue Nungesser & Coli

Monsieur LE CORBUSIER  
Aux bons soins de  
LA REVUE : "Architecture d'aujourd'hui".  
PARIS.-

Monsieur,

La reproduction par la Revue, "L'ÉDUCATION NATIONALE", d'une interview dans laquelle vous touchez un mot de vos préoccupations pour ce qui concerne le problème scolaire, m'incite à vous écrire aujourd'hui cette lettre.

Il y a trois ans j'avais, par l'intermédiaire de notre Revue "L'ÉDUCATEUR" organisé un concours destiné aux architectes pour la réalisation de locaux scolaires répondant aux besoins de notre pédagogie. Malgré l'annonce de ce concours dans les Revues spécialisées, et le bienveillant appui de notre ami Francis JOURDAIN, nous étions heurtés à l'indifférence la plus totale.

Je constate avec plaisir que les temps ont tout de même marché et que la nécessité de cette modernisation commence à s'imposer, tant aux pouvoirs publics qu'aux architectes ou aux usagers.

Vous dites : " J'estime qu'il faudrait construire partout où elles sont nécessaires des écoles répondant rigoureusement à leur objet, exactement comme on fabrique des machines agricoles."

C'est le point de vue que nous défendons depuis vingt ans. Nous avons montré pratiquement, expérimentalement la nécessité d'une modernisation de notre enseignement, par l'introduction notamment d'outils nouveaux et de techniques aujourd'hui officiellement recommandés : Imprimerie à l'École, Limographe, Journaux Scolaires, Travail libre, Fichiers, Dessin, jardinage, etc....

L'emploi scolaire de ces outils nouveaux nécessite une reconsidération des locaux et de leur ameublement. J'ai personnellement montré la nécessité d'une conception nouvelle de L'École - Atelier, comportant une salle commune débouchant sur des ateliers de travail annexes pour les activités essentielles de nos classes. Cette formule se répand de plus en plus comme se répand le principe de la table horizontale qui détrône inmanquablement les bancs-pupitres centenaires.

Le journal  
avec Pierre

40 .....

Vous avez été le premier à affirmer avec autorité que les locaux d'habitation doivent d'abord être construits en fonction des personnes et des familles qui doivent les habiter. Il ne fait pas de doute que les écoles doivent être construites et aménagées en fonction des usagers : élèves et maîtres, et en fonction du travail qu'ils seront amenés à y faire.

Vous parlez de réaliser une école-type. Nous serions très heureux que vous puissiez vous intéresser à nos techniques de travail qui ont aujourd'hui dépassé le stade de l'expérimentation pour s'intégrer à la vie de plusieurs dizaines de milliers d'écoles.

Je me tiens à votre disposition pour vous donner tous renseignements utiles sur ces techniques et nous serions honorés si, sur la base de ces techniques, vous pouviez un jour prochain dresser la maquette de l'école que souhaiteraient pour les enfants, parents et éducateurs de 1950.

Jé me permets de vous adresser par ce courrier mon livre "L'École Moderne Française" et un certain nombre de documents qui vous donneront une idée de l'intérêt de nos travaux.

Et en vous remerciant d'avance de l'intérêt que vous porterez à nos suggestions, nous vous prions de croire, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments distingués et dévoués.-

C. Fournier

Paris, le 24 Mars 1950



Monsieur C. FREINET  
L'Imprimerie à l'Ecole  
CANNES (Alpes Maritimes)

Cher Monsieur,

Rentré d'Amérique du Sud, j'ai trouvé votre lettre du 14 Février ainsi que les annexes imprimées qui me sont parvenues.

Le Ministère me demande depuis longtemps de soumettre les plans relatifs aux classes d'écoles modernes. Le Ministère ajoute, toujours que sa Commission inter-~~disciplinaire~~ <sup>disciplinaire</sup> prototypes va se réunir, etc, etc... Or, je veux bien exécuter avec le plus entier dévouement une classe type à mettre dans n'importe quel village, ~~mais~~ <sup>c'est un</sup> travail extrêmement lent de normalisation et d'industrialisation, <sup>mais</sup> je n'ai aucun désir de ~~soumettre~~ <sup>présenter</sup> à des fonctionnaires du Ministère qui ne feront savoir quelques mois plus tard que cela ne les intéresse pas du tout et, s'ils daignent me répondre...

Par ailleurs, je suis prêt à poursuivre, dans mon propre atelier, pour ma délectation personnelle, les études entreprises par l'ASCORAL dans la section "SAVOIR HABITER" (à l'école primaire). Je serai très heureux de tenir compte de vos suggestions, Soyez assez aimable pour m'en faire part. Je citerais les sources, bien entendu.

J'ai lu avec le plus grand intérêt vos documents imprimés de l'Ecole Moderne Française. Il est regrettable de voir que la société moderne s'abrutit progressivement à partir de la naissance de ses enfants et cela

proportionnellement à l'âge de ses ressortissants.

Veillez agréer, Cher Monsieur, mes salutations les meilleures.